



HAÏTI APRES MATTHEW

Considérer l'Environnement dès le court-terme Pour

Eviter un déséquilibre écologique irréversible dans le moyen-long terme

1. En traversant avec force IV la région Grand Sud **déjà écologiquement vulnérable**, les dégâts et pertes environnementales ont largement exacerbés l'impact sur les **secteurs productifs** (pêche, élevage, agriculture, tourisme), **secteurs des infrastructures** (eau, énergie, transport) et les **secteurs sociaux** (logement, éducation, santé).
2. Le relèvement précoce de ces secteurs productifs, infrastructures et sociaux ne peut se faire sans la réhabilitation urgente de l'environnement dès le court terme et particulièrement de certains **services écosystémiques critiques** en termes de provision d'eau, nourriture, combustible, fibre, contrôle de l'érosion et de protection naturelle.
3. Si des mesures de restauration et de surveillance environnementales d'urgence ne sont pas prises dans les semaines et mois à venir, la région Grand Sud **risque de franchir un point de rupture d'équilibre écologique et de non-retour** mettant la population dans un **état d'alerte permanent** (incendies de forêt incontrôlables, glissement de terrain, inondations, pénurie et contamination de l'eau, baisse des récoltes, pertes irrécupérables de périmètre de protection naturelle et expositions accrues aux aléas, etc). Ce déséquilibre entraîne un appel d'air et des mouvements de populations vers les villes et autres chefs lieu où les services sociaux de bases sont déjà submergés.
4. De manière concrète, il y a des **mesures environnementales d'urgence très précises** à prendre (tout en générant des emplois verts immédiats). Ces mesures ainsi que ce qui se passera si elles ne sont pas mises en œuvre dans les plus brefs délais sont détaillées ci-dessous :
5. La **reforestation des berges des rivières** pour éviter l'élargissement des ravines, leur débordements et causes d'inondations et glissement de terrain, le transport de sédiments vers la mer et la dégradation de l'activité de pêche. De plus, cette activité réduirait également les risques de contamination de l'eau par barrière de protection naturelle.
6. La **revégétalisation des périmètres de protection de sources** de rivières pour éviter les risques élevés de contamination fécale (cholera etc) et faciliter l'absorption/purification hydrique naturelle dans une région où les systèmes d'adduction d'eau sont endommagés.
7. La **restauration de la végétation du littoral** par espèces natives résiliente (mangroves, etc) pour éviter que les populations vulnérables de la côte ne soient totalement exposés aux aléas sans barrières de protection naturelle lors des prochaines saisons cycloniques (dans 6 mois).
8. **Reforestation des zones défrichées en amont des mornes** pour éviter les pertes de sols pour l'agriculture, une sédimentation excessive mettant à mal les activités de pêche, d'irrigation, les systèmes hydro-électriques ainsi que favorisant les inondations soudaines par manque d'absorption hydrique des sols.
9. **Une surveillance environnementale d'urgence** de zones et écosystèmes critiques (Macaya et autres aires protégées, mangroves, etc) pour éviter des activités humaines non-accompagnées contribuant à un risque élevé de développement d'incendies et de disparition de services écosystémiques vitaux (barrières naturelles des mangroves, absorption hydrique des sols) pour la population en 2017. De la même manière, des évaluations d'impacts environnementaux sur les travaux d'infrastructures post-Matthew et d'envergure sont indispensables

Contacts de ONU Environnement Haïti à Port au Prince :
Maximilien.pardo@unep.org ; PaulJudex.edouarzin@unep.org